

LE CALCUL DES TAUX ET INDICES COMPARATIFS DE MORTALITÉ, D'ALD ET DE PRISE EN CHARGE PAR LE SYSTÈME DE SOINS : POPULATIONS UTILISÉES

SCORE-Santé présente des nombres observés et plusieurs types d'indicateurs, indices, proportions, taux, indices comparatifs, taux standardisés, permettant les comparaisons entre territoires, selon le sexe ou toute autre caractéristique, selon les phénomènes. Le calcul des taux standardisés et indices comparatifs nécessite des choix méthodologiques relatifs aux populations utiles aux calculs.

Les populations utilisées pour ces calculs sont sauf cas particuliers, celles du recensement de population mises à disposition par l'Insee, qui communique les populations à l'échelon communal, ce qui permet de décliner les indicateurs à différents échelons territoriaux : régional, départemental ou infra-départemental. La volonté de SCORE-Santé de permettre des comparaisons entre niveaux territoriaux impose d'utiliser la même source de population quel que soit l'échelon géographique (France à EPCI).

Les types d'âges considérés (révolu, atteint, exact) varient entre les données de mortalité et celles portant sur les ALD. Ainsi, pour le calcul des estimations de population au 1^{er} juillet de chaque année, par sexe et par âge, deux méthodes de calcul distinctes sont mises en œuvre.

Mortalité (âge révolu)

La population utilisée pour le calcul des taux triennaux (N-1 + N + N+1) est la population moyenne sur la période. Elle est calculée à partir des populations au 1^{er} juillet des années considérées, obtenues à partir des populations fournies par l'Insee aux 1^{ers} janvier des années N-1, N, N+1 et N+2.

1) Calcul des trois populations aux 1^{ers} juillet N-1, N et N+1 :

Population au 1^{er} juillet de l'année Ni Age i :

$$P_{Ni} = \frac{\text{Population RP Année Ni Age i} + \text{Population RP Année Ni +1 Age i}}{2}$$

2) Calcul de la population moyenne sur la période :

$$\frac{P_{N-1} + P_N + P_{N+1}}{3}$$

Conséquence possible : des données provisoires

Lorsque les données du RP de l'année N+2 ne sont pas publiées au moment des calculs (décalage entre obtention des décès ou admissions en ALD et publication du RP par l'Insee), ce sont les données du RP au 1^{er} janvier de l'année N+1 qui sont utilisées. Dans ce cas, les données mises en ligne sur SCORE-Santé sont provisoires et sont remplacées lors de la mise à jour suivante par les données définitives.

ALD (type d'âge variable selon les régimes d'assurance maladie)

La population utilisée pour le calcul des taux triennaux (N-1 + N + N+1) est une population moyenne au 1^{er} juillet de l'année centrale de la période considérée (année N).

Population au 1^{er} juillet de l'année N Age i :

$$\frac{\text{Population RP Année N Age i} + \text{Population RP Année N+1 Age i}}{2}$$

La population des zones géographiques (régions, départements, territoires de démocratie sanitaire) utilisée pour le calcul des indices comparatifs est également une population moyenne calculée comme ci-dessus.

Prise en charge de soins et recours aux professionnels de santé

Les données présentées sont annuelles. La population utilisée au dénominateur est celle des consommateurs. Il s'agit d'une population construite par la Fnors et le réseau des ORS et regroupant l'ensemble des personnes résidant sur un territoire et ayant consommé des soins pris en charge par l'Assurance Maladie au moins une fois au cours des trois dernières années.